

École Maternelle LES MATELLES

Inspection de
L'Éducation Nationale

CIRCONSCRIPTION de St Mathieu de Trévières

Compte rendu du conseil d'école du 8 novembre 2016

PRÉSENTS :

Enseignantes :

Stéphanie BRACHET(mi-temps classe de petite section)
Magali DUCH (mi-temps classe de petite section)
Leslie CHEVE (classe de moyenne section)
Christelle EYMANN (classe de moyenne section)
Magali HILAIRE (classe de grande section)
Caroline MIKATI (décharges classes de moyenne et grande sections et grande section)
Muriel ROCH (classe de moyenne et grande sections)
Pascal USSON (Maitre G RASED)

Conseillère municipale : Mme DULAC (mairie des Matelles)
Mme BONNIEU (mairie de Saint jean de Cuculles)

Parents d'élèves élus : Mme BOUQUET-DIAW (maman de Paco, moyenne section)
Mme GALLES POZZA (maman de Jeanne, petite section)
Mme LUQUET (maman de Lilou, moyenne section)
Mme OLIVIE (maman de Timothée, grande section)

Excusé : M. le maire des Matelles Alain Barbe

• **Rentrée 2016**

• *Personnel :*

ENSEIGNANTES :

- Stéphanie BRACHET (les lundis/mardis et un mercredi /2)/Magali DUCH (les jeudis et vendredis et un mercredi sur 2): classe de petite section
- Christelle EYMANN (les lundis/mardis et un mercredi /2)/Leslie CHEVE (les jeudis et vendredis et un mercredi sur 2): classe de moyenne section
- Muriel ROCH (les lundis, mardis vendredis et 3 mercredis sur 4) et Caroline MIKATI

(les jeudis et un mercredi sur 4): classe de moyenne et grande sections

- Magali HILAIRE (les lundis, mardis, jeudis et 3 mercredis sur 4, direction, décharge le vendredi) et Caroline MIKATI (les vendredis et un mercredi sur 4): classe de grande section

AIDE A LA DIRECTION: (le lundi et le vendredi matin)

- Fabienne HOUDEBINE

ATSEM

- Laure BERGER: classe de grande section
- Élisabeth COLMAN: classe de petite section
- Nathalie LACHISE: classe de moyenne section
- Christelle RENOUT: classe de moyenne section et grande sections

GARDERIE, CANTINE, T.A.P

- La garderie du matin et la cantine sont assurées par Laure BERGER et Nathalie LACHISE.
- La cantine ainsi que la garderie du soir sont assurées par Elizabeth COLMAN et Christelle RENOUT.
- T.A.P : ce temps est encadré par Alexandra LAVERDURE, les ATSEM Christelle, Elizabeth, Laure et Nathalie sous la direction de Simon COMBET le lundi et de Stéphane LEGRAND les autres jours de la semaine.
- La préparation autour des repas est assurée par Magali MATHIEU.
- Garderie du mercredi : le matin est assurée par Alexandra LAVERDURE et en alternance Laure BERGER ou Nathalie LACHISE.
le midi : Elizabeth COLMAN ou Christelle RENOUT

- ***Effectifs et répartition :***

La création de la quatrième classe a permis d'alléger de façon notable les effectifs des classes.

La répartition des élèves à ce jour est : 28 PS, 23 MS, 9 MS/ 11 GS et 23 GS, soit 94 élèves à ce jour.

Une inscription vient d'être effectuée la semaine dernière.

Cette répartition a été retenue pour des raisons pratiques et des contraintes de locaux (la classe des petits est la plus vaste et la plus proche des toilettes)

La classe des MS/GS est installée dans le préfabriqué avec un effectif un peu moins important.

Il y a eu une forte augmentation depuis 2014 : 76 élèves à la rentrée 2014, 88 à la rentrée 2015, 93 à la rentrée 2016.

L'effectif de l'école est donc à ce jour de 94 élèves.

a) *Les Activités Pédagogiques Complémentaires :*

Les activités pédagogiques complémentaires représentent 36 heures annualisées avec les élèves s'ajoutant aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire.

Elles permettent en groupes restreints : soit d'aider les élèves en difficultés, soit de les accompagner dans leur travail personnel ou de leur proposer toute autre activité prévue par le projet d'école. L'accord de la famille est nécessaire, dans un premier temps les petits ne seront pas concernés par les APC.

Les APC sont proposées cette année le lundi (Mme EYMANN, Mme HILAIRE, Mme ROCH et Mme BRACHET), le mardi (Mme EYMANN, Mme ROCH) et le jeudi de 15h55 à 16h40 (Mme DUCH, Mme CHEVE, Mme MIKATI) pour se calquer sur les horaires des TAP pour plus de simplicité (en temps que directrice Mme HILAIRE est déchargée de la moitié des heures d'APC).

En ce début d'année, les enseignantes organisent des jeux symboliques, jeux de classe puis aident les enfants en difficultés ponctuellement sur des points précis (langage, graphisme, ...). Dans le courant de l'année, ce temps pourra être utilisé pour un projet particulier en rapport avec l'avenant au projet d'école.

Cette aide est complémentaire du travail effectué par les collègues du RASED.

Mme HILAIRE précise que les APC ont débuté le lundi 26 septembre par groupe de 3 à 4 élèves, que ce moment est apprécié des enfants car c'est un temps privilégié avec la maîtresse.

b) *RASED :*

Cette année, l'effectif RASED est au complet. C'est une équipe composée d'une psychologue scolaire (Christel Chabert), d'un enseignant chargé de l'aide à dominante rééducative (Pascal Usson), et d'une enseignante chargée de l'aide à dominante pédagogique (Marie GRENIER). Cette dernière n'intervient pas sur la commune des Matelles.

Ces enseignants ont en charge huit communes et douze écoles de la circonscription.

L'IEN a demandé aux membres des RASED de définir des écoles prioritaires en fonction des besoins identifiés. Les écoles des Matelles ne sont pas prioritaires donc seuls Mme Chabert et M.Usson interviendront aux Matelles.

Le travail réalisé par le RASED ainsi que les APC proposées par l'équipe enseignante permettent un travail collectif et croisé intéressant. Les enseignants du RASED interviennent toujours auprès des enfants avec l'accord des parents.

La semaine de la rentrée scolaire, Pascal Usson était présent dans un premier temps pour accueillir les parents des élèves de petite section autour d'un café (les parents étaient plus nombreux que les autres années) et dans un deuxième temps il est resté dans la classe de petite section en soutien de la maîtresse. Mme HILAIRE précise que les deux maîtresses de petite section ont été présentes les deux premières matinées dans leur classe même si ce n'était pas leur jour de travail respectif.

Au cours de la première période, M. Usson est intervenu six fois auprès des moyens

pour un atelier carton. Cet atelier, réalisé en petits groupes, a pour objectifs de permettre à chaque élève de décider par lui-même en toute sécurité, d'exprimer ses ressentis, de jouer avec l'autre.

Il anime aussi avec les élèves de grande section le mercredi de 11h20 à 11h50 un atelier de philosophie : les élèves sont amenés à discuter en tant que personne du monde sur des thèmes proposés par l'adulte (la famille, le rêve, la gentillesse...).

c) *Carnet de suivi :*

Mise en place de ce carnet à la rentrée 2016 qui illustre les nouveaux programmes de 2015 et l'évaluation positive.

Il est question de faire évoluer et diversifier les modalités de notation, privilégier l'évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès de l'enfant, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles.

Mais le carnet de suivi reste à la main des équipes :

Réflexions au sein de l'équipe de l'école: se calquer sur le travail du groupe départemental maternelle :

- 5 traces par élève et par an.
- Choix de l'équipe : le faire sous format numérique pour pouvoir mettre des photos et des pistes audio.
- Via l'ENT (espace numérique de travail) pour éviter les clés USB et les messages électroniques (peu sûrs et non conventionnels).

L'équipe enseignante demande à la municipalité un abonnement à l'Espace Numérique de Travail (1,50€ /enfant) et prévoit d'équiper l'école de 4 dictaphones et 4 appareils photos.

Les parents qui n'ont pas accès à internet auront la possibilité de le consulter à l'école et de l'obtenir au format papier en noir et blanc.

Information : L'équipe enseignante sera en stage lundi 14 et mardi 15/11 sur ce thème.

2 rencontres annuelles avec les parents sont prévues pour parler de la scolarité de l'enfant.

d) *Décloisonnement :*

Ce trimestre, les classes ont decloisonné sur le thème du goût.

- Dans la classe des PS : les élèves ont travaillé sur les aliments bruns, noirs et rouges avec des aliments naturels, non cuisinés.
- Dans la classe des MS : les élèves ont travaillé les aliments violets sous différentes formes (confitures, purées, chips...)
- Dans la classe des MS/GS : les aliments blancs, riz, fenouil, champignons, oignons, fromage, chantilly. Les enfants ont goûté les différents aliments.
- Dans la classe des GS : les élèves ont goûté des purées "vertes" et devaient deviner de quel aliment il s'agissait.

Autre atelier : découverte de différentes variétés de pommes: formes, couleurs, goûts,

Ces décloisonnements sont toujours des moments très conviviaux et appréciés des enfants.

Un futur décloisonnement jeu de société est prévu mais il n'est pas encore fixé dans le temps.

e) *Bibliothèque municipale :*

Un vendredi sur deux, chaque classe se rend à la bibliothèque. Les enfants empruntent un livre. Les livres doivent être ramenés chaque vendredi afin de pouvoir se les échanger.

Pour l'instant toutes les classes y sont allées, la classe de petite section reçoit la visite de la bibliothécaire pour une lecture le vendredi matin et se déplacera plus tard.

Fabienne HOUEBINE ainsi que Lola VASSAS (ancienne ATSEM) accompagnent les élèves lors de ce déplacement.

f) *Cantine :*

De plus en plus d'enfants fréquentent la cantine, la moyenne étant supérieure à 60 enfants (un maximum de 65 enfants a déjà été atteint cette année).

Deux services sont organisés. Afin d'équilibrer les effectifs, tous les petits ainsi qu'une partie des moyens mangent au premier service. Ce fonctionnement est conservé.

g) *TAP :*

L'organisation en 4 fois 45 minutes mise en place à la rentrée 2015 est maintenue.

La récréation de l'après-midi des moyens et des grands a lieu juste avant les TAP de 15h35 à 15h55. A la demande d'une majorité de parents d'élèves, ce temps périscolaire débute par un rapide goûter collectif.

Les élèves de moyenne et grande sections sont répartis dans des groupes de couleur identiques aux groupes de la classe pendant que les petits restent avec Elizabeth COLMAN.

• Règlement intérieur

Grand changement l'an dernier, car un nouveau règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques est paru. Notre nouveau règlement est donc calqué sur ce texte, et adapté à l'école maternelle des Matelles.

Le règlement intérieur de l'école définit les règles qui régissent la vie quotidienne dans l'école. Chaque adulte doit pouvoir s'y référer pour légitimer son autorité, en privilégiant la responsabilité et l'engagement de chacun. Il donne un fondement aux décisions que le directeur peut-être amené à prendre. Le règlement intérieur est un texte normatif qui doit respecter le principe de la hiérarchie des normes et à ce titre être conforme aux textes internationaux ratifiés par la France ainsi qu'aux dispositions constitutionnelles, législatives et réglementaires en vigueur.

Le règlement intérieur est proposé sans modification.

Il sera communiqué aux parents sous format papier s'ils en font la demande et sera

consultable sur le site de la mairie. Il sera remis à chaque famille un coupon où celle-ci s'engage à avoir pris connaissance et à accepter le présent règlement.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité. Seule la mise à jour des horaires et jours d'APC sera apportée.

Photos

Les parents souhaitent aborder un point évoqué en réunion de rentrée par la directrice.

Mme Hilaire a demandé aux parents accompagnateurs lors des sorties de ne pas prendre de photos des élèves, car elle ne maîtrise pas la diffusion de ces prises de vue. Les sorties scolaires font partie des activités pédagogiques, et se déroulent durant le temps scolaire, les mêmes règles sont donc appliquées.

Il est demandé aux parents de se limiter à la prise de vue de leur enfant.

a) Plan Particulier de Mise en Sécurité:

Rappel des consignes en cas d'alerte climatique :

- Rester à l'écoute des consignes émanant du préfet en écoutant France Bleu Hérault qui relaie les messages de crise en cas d'alerte.
- Les établissements ne sont fermés que sur ordre du préfet ou du maire.
- D'après la note de service émanant de la directrice académique des services de l'Éducation nationale du département de l'Hérault en date du 25 août 2015, si le confinement n'est pas exigé seuls les parents possédant l'autorité parentale seront habilités à récupérer les élèves lors d'une alerte climatique en niveau de vigilance rouge.

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 27 septembre 2016.

Cette année, il a été demandé aux directeurs et à une autre personne référente de transmettre leur numéro de téléphone portable afin de recevoir les directives au plus vite.

Lors de l'alerte météorologique, des 13 et 14 octobre, ce dispositif a bien fonctionné grâce au soutien de la présidente de l'association "Mon école et moi", mais nous a permis de voir qu'il serait intéressant d'organiser un e-mailing groupé à destination de tous les parents.

Par ailleurs, les récents attentats et le contexte de menace terroriste, imposent une vigilance renforcée.

Cette année les membres de l'équipe pédagogique ont rencontré des représentants de la gendarmerie, qui ont aidé à adapter certaines mesures.

Un exercice confinement a eu lieu le 4 novembre 2016, il était initialement prévu le vendredi 14/10 mais n'avait pas eu lieu en raison de l'alerte rouge.

Seul problème : le préfabriqué n'était pas relié à l'école et les personnes ne pouvaient entendre les signaux d'alerte. Il serait pertinent que chaque classe puisse donner l'alerte, après réflexion une corne de brume pourrait suffire.

• Travaux et matériel

L'équipe enseignante tient tout d'abord à remercier vivement la municipalité des Matelles pour les achats suivants :

- Mise en place du préfabriqué en temps et heure... "un gros budget "et investissement important du personnel
- Tout le mobilier et l'équipement de la quatrième classe
- Une piste graphique pour la classe de MS
- L'ordinateur de direction portable pour le bureau de direction.
- Les ordinateurs pour les autres classes : Mme Dulac précise qu'ils sont commandés.
- Les portes manteaux pour la quatrième classe

La coopérative scolaire a pu faire des achats conséquents en fin d'année scolaire grâce aux actions de l'association "Mon école et moi" : achat de jeux en bois qui sont venus compléter et remplacer le matériel existant.

L'équipe enseignante souhaiterait investir dans un kit d'ustensiles de cuisine.

Les parents d'élèves souhaitent avoir des renseignements sur la future école.

Mme Dulac annonce que le projet est dans la phase de lancement des appels d'offre et que les travaux devraient commencer début 2017.

• Projets et activités pour l'année

- Une sortie vendange a eu lieu le 13 septembre 2016 au domaine du Haut Lirou.

Bus navette : 170 euros

- L'équipe enseignante va solliciter une demande d'intervention d'un metteur en scène et d'un musicien; pour mener un projet autour du langage oral et du spectacle vivant. Le tarif DRAC est de 47 euros de l'heure. Ce projet sera financé par la coopérative scolaire. Une réunion avec l'équipe enseignante et l'intervenante doit avoir lieu prochainement.
- Maison des consuls : Mme HILAIRE souligne la gratuité pour les écoles et en remercie la Communauté des communes. Les moyens et les grands s'y rendront le 22 novembre.
- Intervention de "Evènements KAPLA" dans la salle du conseil en mairie (jouxant l'école) le mardi 13 décembre pour tous les enfants, les parents seront invités à venir admirer les constructions en fin de journée.(Coût de l'intervention 550 euros)
- Une semaine des sciences sera organisée au printemps, les enseignantes pourraient accueillir des étudiants en cours d'année.
- Projet avec la bibliothécaire de St Jean de Cuculles Delphine Balart : Participer au concours livres en tête. Cette dernière viendra présenter un album par semaine avec un petit projet associé et le vendredi avant les vacances d'hiver, chaque enfant votera pour un album.
- Du 6 au 16 juin, les GS iront à la piscine de Saint Mathieu de Tréviers.

• **Rythmes scolaires, bilan de la réunion du comité de pilotage :**

Bilan réunion comité PEDT :

La fréquentation des TAP est un peu moins importante cette année mais si on considère la prise en charge des APC, le nombre d'enfants présents reste similaire.

A l'école élémentaire, il est question de réorganiser le temps scolaire sur la semaine.

Pour la prochaine année scolaire, il reste des questions :

- Faut-il organiser les mêmes temps en élémentaire et en maternelle ?
- Le choix d'une demi-journée de TAP par semaine, est il adapté?

Mais les horaires et l'organisation du futur groupe scolaire restent encore sans réponse.

Fin de la réunion à 20h20

Mme HILAIRE



Mme EYMANN

